

1^{er} championnat de France des clubs d'orthographe

- Au total, **6 équipes** ont été constituées au sein des **3 clubs** en lice :
- **Orthographe en Marche 1** et **Orthographe en Marche 2** à Saint-Vaury (Creuse) ;
 - **Belf'Ortho 1**, **Belf'Ortho 2** et **Belf'Ortho 3** à Belfort (Territoire de Belfort) ;
 - **Les Fêlés de l'orthographe** à Bourg-Blanc (Finistère).

Les équipes sont composées de **6 membres**, à tirer au sort parmi les volontaires. Si le nombre de volontaires n'est pas un multiple de 6, il y a des remplaçants qui participent à tour de rôle. Tous les membres de l'équipe participent donc, mais seuls les 6 meilleurs résultats sont pris en compte. Par ailleurs, les équipes d'un même club sont indépendantes et doivent par conséquent établir leur liste de mots séparément, sans la faire connaître de l'autre équipe.

Étant donné qu'il y a 6 équipes, chaque équipe est jugée sur **5 listes**, dont chacune comporte **25 mots**. Une fois qu'elle a établi sa liste, chaque équipe la transmet à Philippe Dessouliers (belfortho@gmail.com), qui la lui retourne après l'avoir révisée (au cas où il y aurait des doublons avec une autre liste). Chaque équipe écrit **une ou deux listes par mois, de février à mai 2018**.

Les résultats sont publiés sur www.belfortho.fr au fur et à mesure qu'ils sont transmis à Philippe Dessouliers, en nombre de fautes, remplacé par un nombre de points dès que 5 équipes ont écrit la liste de mots de la 6^e : 10 points pour la 1^{re} équipe, 8 pour la 2^e, 6 pour la 3^e, 4 pour la 4^e et 2 pour la 5^e. Le résultat définitif de chaque équipe sera donc compris **entre 10 points** (si une équipe termine 5^e à cinq reprises) **et 50 points** (si une équipe termine 1^{re} à cinq reprises).

Rendez-vous en juin pour le palmarès. Que la meilleure équipe gagne !